

Raoul PLUS, s. j.

LA CROIX et L'HOSTIE

MÈRE THÉRÈSE
DE LA CROIX

FONDATRICE DES GARDIENNES-ADORATRICES DE L'EUCCHARISTIE
DITES DE SAINT-AIGNAN



44403

J. DE GIGORD, Éditeur,
15, Rue Cassette, PARIS

mf 50073638

MÈRE THÉRÈSE
DE LA CROIX



8v LN 94
62225

DU MÊME AUTEUR

A l'Apostolat de la Prière, 9, rue Montplaisir, Toulouse :

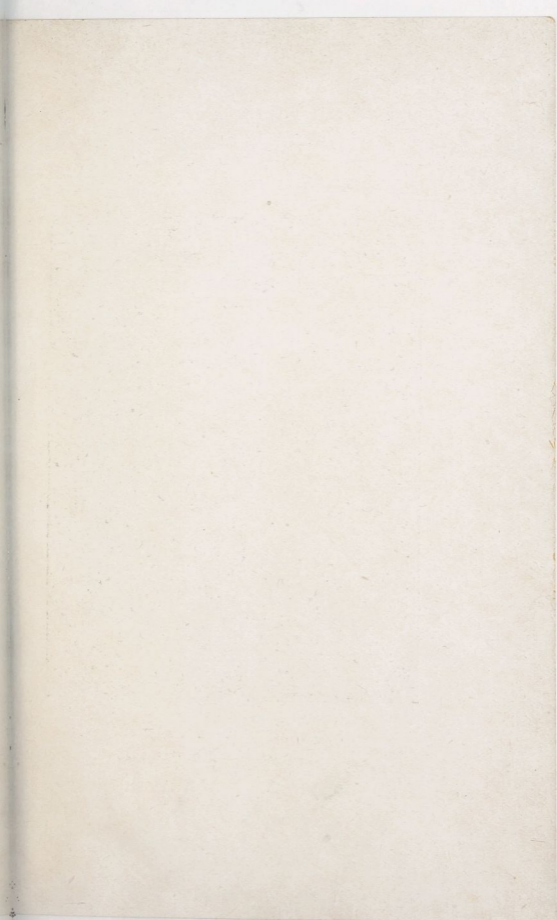
Dieu en nous.	6 »
Vivre avec Dieu.	3 »
Dans le Christ-Jésus	7 »
Le Christ dans nos Frères	7 »
La Folie de la Croix	7 »

Pour jeunes Gens, deux séries de méditations :

Face à la Vie (1 ^{re} série)	2 »
Face à la Vie (2 ^e série).	2 »

Librairie Beauchesne :

L'Idée réparatrice	6 »
-------------------------------------	------------





MÈRE THÉRÈSE DE LA CROIX
Supérieure générale

Raoul PLUS, s. j.

LA CROIX et L'HOSTIE

**MÈRE THÉRÈSE
DE LA CROIX**

FONDATRICE DES GARDEIENNES-ADORATRICES DE L'EUCCHARISTIE
DITES DE SAINT-AIGNAN



PARIS

J. DE GIGORD, Éditeur

RUE CASSETTE, 15

—
1926

NIL OBSTAT

Insulis, die 21 junii 1926,

L. BONDUELLE, s. j.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 4^a Octobris 1926,

V. DUPIN, v. g.

PRÉFACE

Les Gardiennes-Adoratrices de l'Eucharistie— dites de « Saint-Aignan » — ont vivement désiré nous voir donner au public la biographie de celle qu'elles tiennent pour leur seconde fondatrice et leur vraie mère.

Qu'elles soient ici remerciées de l'honneur qu'elles nous ont fait de nous choisir pour cette tâche si douce.

Leur piété filiale avait réuni avec amour sur Mère Thérèse de la Croix des documents à foison. Nous n'avons eu qu'à choisir; et le délicat de notre tâche a consisté justement à trier dans ce lot de trésors les perles plus spécialement rares, les détails susceptibles d'intéresser, non pas seulement les filles de Mère Thérèse ou les élèves anciennes, présentes ou futures des Gardiennes-Adoratrices, mais encore le public, si avide, en notre temps, de belles vies.

Celle-ci est une des plus belles qui se puissent trouver.

*
* *

Pour la composer, on a puisé à trois sources :
Les Souvenirs intimes;
Le Journal;
L'abondante Correspondance.

Nous avons mis le moins possible de nous-même dans la trame du récit. Juste assez pour qu'on puisse relier les faits et les dates.

Il eût été dommage, en vérité, là où Mère Thérèse s'exprime si bien et avec une si visible inspiration d'en haut, de vouloir prendre sa place.

Son testament spirituel¹ porte ces lignes remarquables :

« Tout ce que j'ai écrit, je crois pouvoir dire que je l'ai écrit sous le regard de Notre-Seigneur et comme dicté par Lui. Mon intention était de prouver l'infinie bonté, l'incomparable miséricorde du divin Maître, s'inclinant avec tant d'amour, entourant de tant de soins délicats la plus indigne, la plus incapable et souvent la plus infidèle créature. J'ai écrit par reconnaissance pour mon Maître adoré et pour affirmer,

1. Voir, en fin du volume, les passages principaux de ce document hors ligne.

autant que ma misère peut me permettre de le faire, qu'il n'y a rien de vrai ici-bas, si ce n'est l'amour de Jésus, le Dieu de la Croix et de l'Eucharistie... si ce n'est la souffrance acceptée, désirée, aimée pour Lui et pour les âmes. »

En présence de telles garanties, l'on nous en voudrait de n'avoir pas donné, dans les pages qui vont suivre, le plus possible la parole à Mère Thérèse.

Ses filles et toutes les personnes qui l'ont approchée de son vivant, croiront l'entendre encore. Les autres, ceux qui ne la connaîtront qu'à travers ses confidences, découvriront avec ravissement qu'ils se trouvent en face d'une âme de toute première envergure, comme il y en a sans doute fort peu dans un siècle, et qui savait joindre, — ainsi que nous l'écrivait un des hommes les mieux qualifiés pour en juger — à une « activité très grande, la contemplation la plus élevée et un amour de la souffrance tout à fait héroïque ».

Le même correspondant ajoute : « Je me réjouis in corde Jesu que vous composiez cette Vie. Vous ferez belle une œuvre qui est grande ». Puisse-t-il avoir dit vrai!

Ces mots encore ; — qu'on nous pardonne de les citer, nous n'avons en vue que la glorification de Mère Thérèse — « J'ai connu dans ses

dernières années cette sainte femme. Je la vénère et l'admire. Acceptez, acceptez. Prêtez votre plume et votre dévouement à cette sainte¹. Elle vous le revaudra au centuple. »

Puisse notre correspondant, trop indulgent pour notre effort, ne nous avoir pas donné un conseil téméraire. Et puisse Mère Thérèse — en qui, depuis que nous avons eu le bonheur de feuilleter ses notes et d'écouter battre de près son cœur ardent, nous avons une indicible confiance — obtenir au modeste metteur en œuvre de ces pages, quelque chose de sa surprenante énergie, de son amour pour la Croix et de son culte passionné pour l'Eucharistie.

R. P.

1. Il va sans dire que ces expressions ne préjugent en rien de l'avis de l'Eglise, et que nous entendons nous conformer entièrement aux décrets d'Urbain VIII relatifs à ce genre de qualification.

PREMIÈRE PARTIE

La Jeune Fille.

WALTER LITTLE
1894

CHAPITRE PREMIER

Premières années.

Celle qui devait se nommer plus tard Mère Thérèse de la Croix, naquit à Paris, rue des Quatre-Fils, 22, le 15 septembre 1834; par la suite, éprise de Jésus crucifié, elle aimera s'illusionner elle-même et dater sa naissance du 14, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

Son père, M. Guillaume-Honoré Paris, était chirurgien-chef de la 5^e légion à la Garde Nationale, médecin d'un des princes d'Orléans et chevalier de la Légion d'honneur.

La naissance de Marie-Louise mit en danger les jours de sa mère. L'enfant, très frêle, dut être envoyée à la campagne.

Six mois après, elle est ramenée à la maison paternelle, et, le 2 mai 1835, reçoit le baptême dans l'église Saint-Jean-Saint-François.

« Marily » — c'est ainsi qu'on l'appelle en

famille — devait grandir entre un père et une mère de caractères très opposés. Le docteur Paris, esprit positif, d'une nature violente, partageait l'incrédulité religieuse d'un grand nombre d'hommes de son époque.

D'une étonnante austérité de vie, il ne s'accordait jamais une distraction qui fût un plaisir proprement dit; ses repas étaient d'une sobriété d'anachorète. Très simple dans ses goûts, il ne cédaient rien au besoin de paraître. Portant la probité jusqu'au scrupule, jamais il ne faisait attendre aux domestiques le paiement de leurs gages, ni aux ouvriers leur salaire; les dettes lui étaient inconnues : « On achète quand on voit qu'on peut payer, disait-il; si on ne peut pas payer tout de suite, on n'achète pas. »

Malgré son irrégion, il avait au plus haut point le culte pratique du devoir, parfois même poussé jusqu'à la sévérité. En voici un exemple :

Un prêtre de sa famille avait légitimement allégué, pour un motif de santé, son impuissance à remplir un poste qui lui était proposé.

Le docteur le lui reproche, non sans intransigeance assurément : « Vous êtes prêtre, vous devez faire votre devoir de prêtre. Votre évêque vous fixe un poste, il n'y a qu'à obéir !

— Mais, objecte l'abbé, puisque ma santé ne me permet pas d'accepter.

— Peu importe! On meurt, s'il le faut, mais on fait son devoir! »

M^{me} Paris (Louise-Henriette-Alexandrine Duriez) était jolie, distinguée, d'une culture intellectuelle peu ordinaire, vivant beaucoup dans l'idéal, sans pour cela négliger sa maison.

Marily a tracé des siens — et d'elle-même — ce joli portrait :

« Figurez-vous, en lui ôtant son titre de reine, la fierté, la distinction de Marie-Antoinette, et vous aurez une idée de ce qu'était ma mère... Puis, imaginez-vous toute la violence, le bouillonnement de caractère que vous voudrez, vous aurez mon père. Mêlez ensemble cette *fierté* et cette *violence* et me voilà! »

Effectivement Marily révèle de très bonne heure cette énergie, cette volonté résolue qui, plus tard, sous l'action de la grâce, la conduiront au sommet de la vertu.

A trois ans, elle perd sa grand'mère maternelle; cette mort la frappe beaucoup. Elle se met en travers des portes pour défendre qu'on fasse sortir sa mère de la chambre mortuaire, disant que le devoir de sa mère était de rester près de sa « Bonne Maman ».

Quand on veut exiger d'elle une chose qui ne lui plaît pas, elle se roule par terre; un

jour même, elle s'enfuit de la maison, persuadant à la femme de chambre de la mener bien loin, parce qu'elle sait qu'on se dispose à la conduire où elle n'aime pas aller.

Sachant à peine écrire, elle considère avec admiration et envie sa mère quand elle lui voit mettre des lettres à la poste. Parfois même il lui arrive, pour se donner l'illusion et l'importance d'une épistolière, de jeter dans la boîte publique des bouts de papier griffonnés à l'avance.

« Ah! s'écriait-elle plus tard, si j'avais prévu combien je serais forcée d'écrire au cours de ma vie, bien sûr je n'en aurais pas eu un désir si véhément! »

« J'idolâtrais ma mère, j'aurais passé ma vie à genoux devant elle. C'était elle qui s'occupait de mon éducation, aidée par les cours que je suivais et par des professeurs; malheureusement elle était très souvent malade. Une année elle fut atteinte de la petite vérole, on me mit chez des amis. Le lendemain je déclarai à la maîtresse de maison que je ne voulais pas rester chez elle, parce que je n'aimais pas être chez les autres; et cela, parce que cette dame m'avait fait coucher dans la même pièce que sa femme de chambre! »

Du reste, Marilyn refuse de manger et de

dormir, si bien que, craignant pour sa santé, on prévient son père. Il s'empresse de venir, la prend sur ses genoux : « Ecoute! Ta mère a une maladie très grave, une maladie contagieuse; si tu vas la voir, tu peux, toi aussi, prendre cette maladie et en mourir.

— Ça m'est égal; je veux aller avec maman!
— Tu n'as pas peur? — Non, je n'ai pas peur.
— Eh bien! viens! »

Et elle part avec son père. A peine arrivée à la maison, elle s'élance vers la chambre de sa mère, sur qui elle se jette pour l'embrasser, puis se met à la soigner : elle a environ huit ans.

Une enfant autoritaire ne devient pas toujours une femme d'autorité. Elle le devient rarement. Pour bien commander, il faut se bien régir; pour bien gouverner les autres, se bien gouverner soi-même, et rien ne prépare moins à, plus tard, se gouverner soi-même, que les caprices au premier âge et les mille fantaisies.

Marily, n'ayant ni frères ni sœurs, était exposée à la triste éducation d'enfant gâtée : « Mon Dieu, — écrira-t-elle plus tard, le 29 août 1863, à trente-deux ans, — soyez ma force contre cette terrible éducation de fille unique, qui, je le sens chaque jour davantage, est la source de mes plus grandes difficultés. »

Il est possible, de fait, que viennent de là, au moins en partie, tels ou tels traits de caractère qu'elle se reprochera plus tard, une confiance assez grande en son jugement, au demeurant très sûr, jamais intéressé, sans ombre d'orgueil, une certaine verdeur dans le commandement, qui, au début du moins, attireront plutôt respect et vénération que tendresse.

Des trésors de générosité exceptionnels, et surtout une très grande grâce de Dieu feront de Marily ce qu'elle est devenue. Les défauts que, plus tard, son humilité lui signalera, interviendront juste assez pour qu'elle ait matière à glorieuses victoires. Les saints ne sont pas créés tels, ils le deviennent; eux seuls peuvent dire à quel prix.

Même à ne parler qu'humainement, Mère Thérèse se révélera un caractère. A voir agir et parler la petite Marily, n'est-ce pas que déjà on le devine?

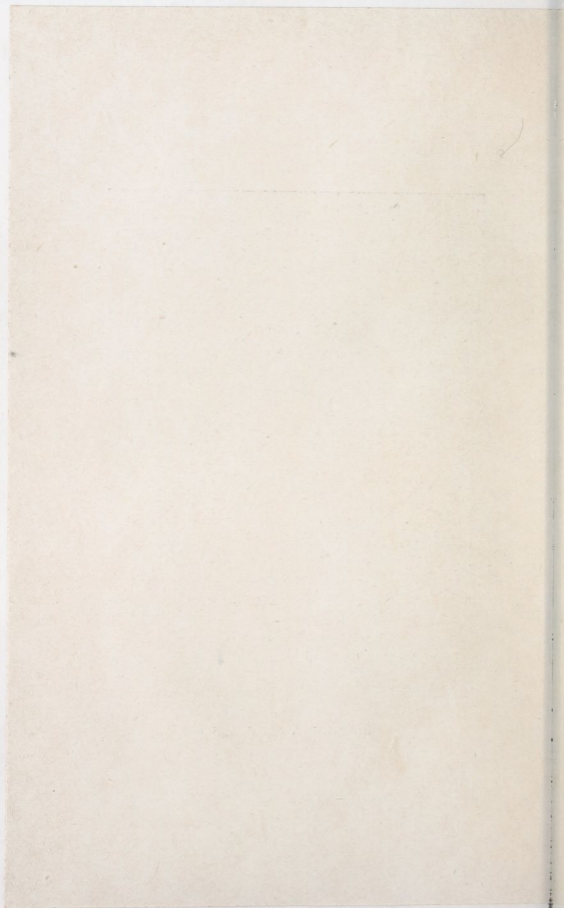
De retour à la santé, M^{me} Paris reprit avec sollicitude l'éducation de sa fille. Elle la conduisit au cours de M. Collart, un ancien précepteur des Enfants de France.

Marily avait pour ces leçons une étrange ardeur : « Maman, maman, nous allons arriver en retard! »

Un jour, préoccupée d'une composition litté-



MARILY A SEPT ANS



raire un peu au-dessus de son âge, elle exprime son embarras devant un ami de son père. Le monsieur, aimablement : « Donnez-moi votre composition, je m'en charge. » — Arrivée au cours, et invitée à lire son devoir, Marily s'exécute, non peut-être sans fierté : « Est-ce vous, Marie-Louise, qui avez fait ce travail? — Non, Monsieur. »

Plus tard, dans ses notes, elle se reprochera d'avoir, dans une circonstance, — celle-là sans doute, — déguisé quelque temps la vérité.

Sous le rapport religieux, où en était son éducation? Jusqu'à douze ans, aucun contact avec la doctrine. Elle ne sait pas se confesser; elle a « horreur des religieuses », s'ennuie à l'église, manque ses prières. Sa première communion approchant (juin 1847), on décide de lui faire suivre les catéchismes de Notre-Dame de Lorette. M^{me} Paris accompagne sa fille et profite autant, sinon plus, des leçons du vicaire, l'abbé Bossuet.

En cette année 1847, Marily fit, avec sa mère, un voyage à Orléans. En visitant l'Hôpital Général de cette ville où se trouvaient recueillis de pauvres enfants orphelins ou abandonnés, elle se prit à tourmenter sa mère pour que, parmi ces enfants, on lui choisît un petit frère ou une petite

sœur. Déjà se manifeste cette charité que l'on verra plus tard s'épanouir si dévouée, si maternelle.

Marily progressa rapidement dans la piété, après son entrée au catéchisme. Dès qu'elle eut connu et compris l'Eucharistie, aussitôt son amour s'enflamma pour cette invraisemblable merveille d'Amour. La vue de sa mère partant communier lui est une joie très douce et une douleur : une joie, car Notre-Seigneur est par là glorifié; une douleur, car il lui faut, elle, encore attendre.

Enfin, le 10 juin arrive. Son père, hélas! refuse de la bénir et de l'accompagner. Crève-cœur indicible. Dieu l'en dédommage.

« Que les transports que j'ai éprouvés étaient vifs! Que mes larmes étaient douces! Que les résolutions que j'ai prises étaient fortes! Je disais : Mon Dieu, faites que je sois digne de vous recevoir souvent, établissez votre demeure dans mon cœur! »

Là se trouve le point de départ de cette ardente dévotion pour l'Eucharistie que nous verrons, chez Marily, grandir chaque jour, et, après de dramatiques péripéties, aboutir aux providentielles fondations qu'il nous faudra signaler.

CHAPITRE II

Jeunesse de Marily. — Vocation.

Dieu, qui avait fait Marily riche des plus précieux dons de l'esprit et du cœur et l'avait favorisée d'une première éducation à la fois énergique et délicate, la mit, peu après sa première communion, en contact avec l'épreuve. La révolution de 1848 venait d'éclater. M^{me} Paris, à trente-cinq ans, fut atteinte d'une paralysie qui lui enleva même l'usage de la parole. Neuf années durant, ce fut un vrai martyr.

Qu'allait devenir l'éducation de sa fille?

Plusieurs conseillaient quelque bon pensionnat. — « Papa, si vous me mettez en pension, je n'y ferai rien, je ne mangerai pas, je ne dormirai pas, je me sauverai. — Si tu restes ici, il te faudra soigner ta mère, tenir la maison et continuer tes études. — Eh bien! je ferai tout cela. »

Elle le fit en effet, et on la vit, dès l'âge de

quatorze ans à peine, ordonner l'intérieur, régler les dépenses, s'occuper des domestiques, et cela, sans négliger ses cours ni cesser d'entourer sa mère de vigilance attentive.

M^{me} Paris, qui avait conservé intactes ses facultés intellectuelles, souffrait cruellement de son impuissance physique; elle en versait des larmes de désespoir. Seule, Marily, par je ne sais quelles intuitions de la piété filiale, parvenait à la comprendre et dans les accès de découragement, seule, réussissait à lui rendre le calme. Quand, la nuit, de violentes suffocations empêchaient la chère malade de reposer, la jeune infirmière était là, relevant les oreillers, ouvrant les fenêtres, s'ingéniant à chercher un mot du cœur ou un remède.

L'assiduité de Marily au cours était encore surpassée par son ardeur pour le catéchisme de persévérance; elle l'avoue, ses succès dans la rédaction des analyses lui étaient un aiguillon plus vif que la piété. Détail piquant: son père, pour voltairien qu'il fût, flatté de voir sa fille rapporter fréquemment le cahier d'honneur où l'on devait transcrire le travail qui méritait la suprême récompense, son père prenait soin de l'installer lui-même au bureau et d'exhausser chaise ou tabouret, afin qu'elle pût aisément atteindre le haut des pages.

QUATRIÈME PARTIE

Le Généralat.

CHAPITRE I. — L'âme d'une Supérieure.....	149
CHAPITRE II. — De Ferry à Waldeck-Rousseau.....	171
CHAPITRE III. — Grandissant amour pour la Croix et l'Hostie.....	193
CHAPITRE IV. — La mort sous les obus.....	215
APPENDICE : Extraits du Testament Spirituel de Mère Thérèse de la Croix.....	231



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

